



Bourges le 4 mars 2019

Mesdames, Messieurs les Maires et Conseillers Municipaux,

Impulsé par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics et exécuté par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), un plan méthodique de **destruction du réseau territorial des trésoreries** gérant la comptabilité et les finances de vos collectivités est lancé.

Ce plan ayant pour conséquence d'amplifier la fracture territoriale est avant tout une démolition sans précédent du réseau comptable de la DGFIP avec lequel vos communes travaillent au quotidien.

Pas moins de **126 trésoreries** gérant le secteur public local seront supprimées à compter du 1er janvier 2019, près de **700** d'entre elles l'ont été depuis 4 ans.

Aujourd'hui le gouvernement va encore plus loin car c'est la structure même du réseau comptable qui est touchée par une refonte totale du réseau comptable et financier qui tenait jusqu'à présent les comptes de vos collectivités quelles qu'en soit la taille.

Ce plan est double.

Le premier projet concerne les 322 collectivités locales les plus importantes (mais les autres aussi si elles le souhaitent) qui pourront demander à se voir déléguer, pour une période de 3 ans, la fonction actuellement exercée par le comptable public de la DGFIP. La collectivité délégataire aura donc à financer l'agent comptable et les collaborateurs de la DGFIP qui le suivront, tous seront sous l'autorité de l'ordonnateur. Cet accroissement de charges lié à la rémunération de ces fonctionnaires détachés ne sera évidemment pas neutre pour vos finances. De plus, la DGFIP fournit pour 3 ans aux collectivités expérimentatrices son système d'information HELIOS. Qu'en sera-t-il après cette période ? Le financement d'un progiciel serait donc nécessaire.

Se pose alors la question de la séparation ordonnateur-comptable, qui vous en conviendrez, est inscrite dans la loi. Elle peut paraître contraignante parfois mais c'est un outil de protection des élus et des comptables.

Le second projet concerne les collectivités de taille plus réduite qui pourraient, pour une très large majorité d'entre elles, ne plus être attachées à une trésorerie. Si ces dernières sont encore aujourd'hui environ 2 000 sur l'ensemble du territoire, elles pourraient, à terme, descendre à 300. Nous passerions

ainsi dans une logique de « back-office » couplée à un « front office » constitué de fonctionnaires DGFIP, qualifiés par le Directeur Général des Finances Publiques de « chargés de clientèle ». Ces 300 services de « back office » constitués d'une cinquantaine d'agent ressembleraient à des plateaux de traitement de l'information sans aucun contact avec les usagers. Pour les comptables « chargés de clientèles » ils iraient proposer leur offre de service (dématérialisation, analyses financières, etc...) aux communes.

L'objectif, un temps évoqué de 1 263 trésoreries correspondant au nombre d'EPCI (comme les communautés de communes ou d'agglomération), a vécu.

L'image du trésorier DGFIP aidant le Maire à élaborer son budget sera bientôt à ranger aux oubliettes.

De même que la caisse de la trésorerie où venaient pourtant vos administrés afin de payer en numéraire impôts, cantine, centre de loisirs ou de récupérer des secours d'urgence.

Si après cette réforme vous avez la chance de bénéficier encore d'un service des Finances Publiques proche, celui-ci ne disposera plus de caisse, victime de la politique du « zéro cash » et sera fermé au public. Vos administrés, d'ailleurs souvent les plus fragiles, devront donc se déplacer ou seront renvoyés sur des plates-formes téléphoniques ou des bornes internet .

Peut-on se résoudre à voir des campagnes totalement se vider de services publics et donc de services comptables et financiers de proximité ?

Nos concitoyens, et notamment les plus démunis, sont en droit d'attendre autre chose que des services en ligne ou des minibus sillonnant nos campagnes, les considérant ainsi comme des administrés de seconde zone.

Notre combat est le maintien des missions et d'un réseau de proximité à la hauteur des besoins de nos concitoyens. Pour ce faire il faut redonner à la DGFIP les moyens de fonctionner tant sur le plan des ressources humaines que matérielles. C'est pourquoi il est temps d'arrêter les politiques qui détruisent le service public républicain.

Nous espérons vous avoir sensibilisé sur ces deux projets qui, pour l'un engendrerait un risque financier majeur, et pour l'autre, précipiterait encore plus nos campagnes vers la désertification.

Dans le Cher, après la fermeture récente de Mehun sur Yèvre et Dun sur Auron, ce sont les trésoreries des Aix d'Angillon, d'Aubigny, de Baugy, de Chateaumeillant, de Saint Florent sur Cher, de Sancoins et de Sancerre qui sont menacées de fermeture en 2021.

Le directeur local présentera à la Direction Générale des Finances Publiques un plan de restructuration des services (appelé dans le jargon administratif « géographie revisitée ») qui comptera 3 « supers structures » pour remplacer l'ensemble des Trésoreries d'ici 2022 dont les lieux d'implantation sont en cours de réflexion mais vraisemblablement dans « les bassins d'emploi ».

Dans le même esprit de destruction des services, les services d'assiette (Impôts des Particuliers et Impôts des Entreprises) seront aussi touchés ce qui aura pour conséquence directe la suppression du Centre des Finances Publique de Sancerre soit une vingtaine emplois !

Les agents de la DGFIP n'ont pas l'intention de voir détruire un service public auquel ils sont particulièrement attachés et ils se battront contre ce qui constitue un plan social de grande ampleur ( primes au départ , primes à la mobilité ...).

Pour se faire ils auront besoin des élus et de la population.

Dîtes-le à nos dirigeants dans toutes les instances dans lesquelles vous siégez, soutenez les agents de la DGFIP dans leur combat.

Nous souhaiterions vous rencontrer pour pouvoir vous expliquer de vive voix tous les dangers de cette contre-réforme.

Vous pouvez contacter les correspondants signataires désignés ci-dessous.

Le 14 mars 2019, les agents des Finances Publiques seront en grève pour dénoncer ce plan de liquidation de nos services.

Nous vous invitons à nous rejoindre ce jour-là à 10 h, à votre choix devant la trésorerie d'Aubigny sur Nère ou celle de St Florent sur Cher, en présence des agents des Finances publiques en grève, des représentants des personnels ainsi de la presse pour témoigner notre attachement au service public de proximité.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires et Conseillers Municipaux, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour les sections du CHER de

<b>Solidaires Finances Publiques</b> Agnes Pisani <a href="mailto:agnes.pisani@dgfip.finances.gouv.fr">agnes.pisani@dgfip.finances.gouv.fr</a> port : 0672971747	<b>CGT Finances Publiques</b> Gillette Tessier <a href="mailto:gillette.tessier@dgfip.finances.gouv.fr">gillette.tessier@dgfip.finances.gouv.fr</a> port : 0622391994	<b>FO DGFIP 18</b> Franck Janssonie <a href="mailto:franck.janssonie@dgfip.finances.gouv.fr">franck.janssonie@dgfip.finances.gouv.fr</a> port : 0663516942
---	--	---